



Expulsion et saisie sur salaire

Par **hazielle78**, le **28/03/2009** à **12:21**

bonjour, ce matin je viens d'être réveillé par le facteur qui m'apportait deux recommandations de la semaine, le premier étant pour une saisie sur salaire car la Cramif qui me versait ma pension d'invalidité m'avait fait un trop perçu donc demande de saisie sur le salaire car j'avais devant le tribunal démontré que je n'avais pas fait de erreur ni de violation de droit mais au but du compte il y avait quand un trop perçu que je devais rembourser.

de plus ce matin le second recommandation pour mon loyer quand le papa des enfants a quitté le domicile nous avons une dette de loyer de 4500€ hors devant le juge nous avons démontré nos revenus et celui-ci avait demandé que je continue bien sûr de payer le loyer en cours plus les 50€ que le tribunal m'a demandé de payer le propriétaire trouver que cela n'allait pas assez vite a demandé une expulsion qui a été refusé puisque je respectais le jugement mais là ce matin une saisie sur salaire viens de mettre donner que puis je faire on t'il le droit malgré que je respecte mes engagements a savoir que cela fait deux saisie et que je viens de signé mon cdi depuis le 16 mars de cette année et que je suis en période d'essai merci pour votre aide et vos suggestions car je suis vraiment perdu en ce moment et peur de craquer je vis seule avec mes deux enfants et pense pas pouvoir remonter merci a vous